

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [12]

Rubrik: Suisse

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Manifestation pacifiste : une lectrice raconte

Lors de la grande manifestation pacifiste qui a eu lieu le 5 novembre à Berne, il n'y avait pas que des militants engagés parmi les 50 000 (80 000 ?) participants. Voici le témoignage personnel d'une femme qui n'appartient à aucun parti ni à aucune association pacifiste. Elle est allée à Berne avec son fils de 14 ans tout simplement parce qu'elle est sensible à la menace de la guerre nucléaire.

Berne, samedi matin 5 novembre. C'est le jour du marché, comme chaque semaine, mais vers les 12 heures, les stands des marchands se transforment comme par enchantement en stands de la paix. Une foule toujours plus dense, souriante, multicolore, envahit la place fédérale, déborde sur les rues avoisinantes et, spontanément, forme une chaîne humaine : des dizaines de milliers de personnes, venues de tous les coins de la Suisse, de l'étranger, de tous les horizons politiques ou autres, jeunes et vieux, des familles entières, tous unis par le même désir, celui de « transformer nos épées en socs de charrue ».

Elle est impressionnante, cette masse humaine, qui lentement, sous un soleil radieux, main dans la main, encercle, sur un parcours de 6 km, le Palais fédéral, les ambassades de l'URSS et des Etats-Unis. Elle se croise, se rencontre, se double et se dédouble, pour se retrouver, enfin, pour la grande manifestation sur la place fédérale. Là, c'est la fête. On distribue des bonbons, des biscuits en forme de colombe, des milliers de ballons montent au ciel emportant avec eux d'autres colombes, des banderoles, les vœux de tous pour un désarmement global.

« On ne naît pas soldat »

Après les salutations officielles en quatre langues, l'écrivain alémanique Otto F. Walter nous parle de cette alternative à laquelle nous sommes confrontés : la Paix ou le Néant. Il dénonce la « camisole de force de la mentalité des blocs », la « logique implacable du pouvoir des hommes » qu'il s'agit de rompre, la diffamation officielle du mouvement de la paix par certains hommes politiques. La Vaudoise Anne Cunéo, poète et écrivain, nous lit une lettre à son enfant, en guise de discours pour la paix. « On ne naît pas soldat », dit-elle, « On le devient. De même, on ne naît pas pacifiste, mais comment ne pas le devenir ? » A elle de dénoncer la « loi du talion », la politique de « l'œil pour œil, dent pour dent », qui règne dans notre monde, une politique de la jungle qui signi-

fie la fin du genre humain. « Les 'SS 20 contre les Pershing 2 ? — lui avait dit son enfant — mais après on sera tous morts et ça nous avance à quoi ? »

La logique des enfants contre celle du pouvoir des hommes... Quelqu'un a écrit sur les murs d'une église à Zurich : « Figure-toi que c'est la guerre et que personne n'y va ! »

Un des points forts de cette manifestation : le DONA NOBIS PACEM — chanté par 50 000 personnes, militants des partis comme simples citoyens, écologistes comme objecteurs de conscience, membres d'Amnesty International ou de Paix Maintenant, des « Physicians for social responsibility » ou de l'Action tiers monde, des Femmes pour la paix ou du Centre Martin Luther King...

Abri de poche

Puis, il y a d'autres interventions, comment toutes les nommer. Mentionnons celle de la représentante de la Suisse italienne, Fabrizia Baduel Glorioso, celle d'une députée des « Verts » de Berlin ou celle d'un représentant du mouvement « freeze » américain. Il y a aussi le grand culte œcuménique pour la paix et une rencontre avec deux femmes du mouvement autonome pour la paix en RDA, vivant en exil à Berlin-Ouest, qui nous confirment que ce mouvement ne cesse de prendre de l'ampleur — de l'autre côté du rideau de fer.

Une surprise aussi pour les amateurs d'abris nucléaires : un véritable « abri de poche » (un sac en papier) à Fr. 1.— la pièce ! Utilisation en cas d'attaque nucléaire : 1. Dépliez l'abri. 2. Retournez-le sur votre tête. 3. Attendez la fin ! Garanti aussi efficace que votre abri de protection civile !

Et toujours la fête sur la place fédérale jusque tard dans la nuit, pour les infatigables...

Manifester en commun contre la menace de l'holocauste, est-ce « galvauder la paix sur la place publique d'une manière clownesque », comme le prétend le cdt de corps Edwin Stettler (Tribune de Genève du 4 novembre 1983) ?



Dessin tiré de Info Service Civil, sept. 83.

Est-ce que vraiment « nos pacifistes, en grande majorité d'une touchante (sic) sincérité, ont le tort d'oublier qu'ils ne représenteraient rien face à l'URSS », comme l'écrit J.-P. Gattoni dans la *Suisse* du 6 novembre ?

Mépris et paternalisme

Eh bien, non ! Le mépris des uns et le paternalisme des autres, attitudes que nous, féministes, connaissons bien aussi, n'enlèveront rien à la formidable force qu'est devenue le mouvement pour la paix. C'est, en effet, la solidarité entre tous les mouvements pour la paix, à l'Est comme à l'Ouest, ainsi que la non-violence, démontrée une fois de plus à la manifestation de Berne, la plus grande jamais organisée en Suisse (selon la police bernoise), qui font de ce mouvement un facteur avec lequel le pouvoir des hommes devra désormais compter.

Ina Wismer

Communiqué Chaîne de lettres des « Femmes pour la Paix »

Les « Femmes pour la Paix » vaudoises tiennent à préciser qu'elles ne sont pas à l'origine de la chaîne de vœux pour la paix qui circule actuellement en Suisse. Elles ont toutefois accepté de mettre à disposition leur case postale de Lausanne pour dépôt des cartes. Elles invitent toutes les personnes qui recevront la lettre à décider en toute liberté de poursuivre ou d'interrompre la chaîne.

Les femmes aux Chambres fédérales : notre bilan

La représentation féminine au Conseil national

Canton	Sièges	Femmes	%
ZH	35	6	17,1
BE	29	3	10,3
VD	17	2	11,7
AG	14	1	7,1
SG	12	2	16,6
GE	11	1	9,0
LU	9	1	11,1
TI	8		
SO	7		
BL	7	1	14,2
VS	7	1	14,2
FR	6		
BS	6	1	16,6
TG	6		
GR	5		
NE	5	1	20,0
SZ	3	1	33,3
ZG	2		
SH	2		
AR	2		
JU	2	1	50,0
UR	1		
OW	1		
NW	1		
GL	1		
IR	1		
CH	200	22	11,0

A titre de comparaison :

Conseil des Etats

1975 : aucune élue (+ 1)*
 1979 : 3 élues (+ 1)*
 1983 : 3 élues

* entrée en cours de législature

Conseil national :

1975 : 15 élues (= 7,5 %)
 1979 : 21 élues (= 10,5 %)
 1983 : 22 élues (= 11 %)

(- 2 + 2)**
 ** entrées ou sorties en cours de législature

Moyenne des 2 Chambres :

1975 : 15 élues sur 244 = 6,25 %
 1979 : 24 élues sur 246 = 9,7 %
 1983 : 25 élues sur 246 = 10,1 %

A l'actif

1. Le **Conseil des Etats** comptait 3 élues en 1979 ; il y en a 3 maintenant (pas les mêmes), statu-quo glorieux quand on songe à la difficulté qu'il y a pour une femme — pour un nouveau candidat aussi — à percer dans ce haut lieu de la tradition !
 Les **résultats** des 3 conseillères aux Etats sont **magnifiques** : Monique Bauer-Lagier a récolté 36 552 suffrages, soit 2606 de plus que son colistier radical ; Esther Bühler a fait 19 184 voix, soit 3905 de plus que son collègue UDC (et 7000 de plus qu'en 1979) ; seule Josi Meier a 1245 voix de moins que son collègue, mais qu'est-ce, quand on sait qu'il est en place depuis 1971 et que Josi Meier récolte 85 024 suffrages, soit 28 600 de plus que la majorité absolue ? Il faut le faire !
2. Le **Conseil national** de 1979 comptait 21 élues, il en compte aujourd'hui 22. Il y a donc progression, on peut s'en féliciter car on s'attendait plutôt à un recul, comme cela a été le cas dans bien des pays. (Monika Weber et Françoise Pitteloud étaient entrées en cours de législature ; par contre, Josi Meier et Hedi Lang avaient quitté le Conseil national, l'une pour passer au Conseil des Etats, et l'autre — qui avait été présidente du Conseil national — pour devenir conseillère d'Etat).
3. Toutes les élues au National ont fait des **résultats remarquables**. Il n'y a pas eu de « veste » chez les femmes, toutes les sortantes ont passé :
 — Monika Weber fait le 2e score de Suisse, avec ses 123 350 voix, elle n'est dépassée que par un socialiste bernois.
 — Mmes Blunschy, Christinat, Deneys, Segmüller et Weber font les meilleurs scores de leur canton.
 — Les autres sont presque toutes en tête de leur parti. Yvette Jaggi, par exemple, récolte 9222 voix de plus que le 2e socialiste élu.
4. Les femmes **socialistes** étaient 8 sur 51 sièges socialistes en 1979 ; elles sont 10 sur 47 aujourd'hui ; la proportion des femmes dans ce parti passe de 15,6 à 21,2 %.
 Les femmes ont souvent plus de chance dans les **petits partis** ; les deux Zurichoises de l'Alliance des Indépendants, par exemple, représentent les 25 % de leur groupe. Signalons encore la prestation extraordinaire de Leni Robert, de Berne, qui, exclue de son parti, réussit à se faire élire sur une liste libre. (Ce n'est pas sans rappeler l'élection, ou plutôt la réélection de Ruth Geiser-Im Obersteg à l'exécutif de Berne, alors que son parti ne voulait plus la présenter.)
5. Zurich, qui avait 5 élues en 1979, en a 6 en 1983 ; Berne passe de 1 à 3 conseillères. Lucerne, dont la conseillère nationale a passé aux Etats, réussit à ressortir une élue.
 Deux cantons, qui n'avaient pas eu de femme parmi leurs élus en 1979, en ont une aujourd'hui : le Jura et Bâle-Campagne.

Les élus et élues par partis au Conseil national

Canton	rad.	dont femmes	soc.	dont femmes	PDC	dont femmes	UDC	dont femmes	autres**	dont femmes
ZH	9	2	8	2	3		5		10	2
BE	5	1	9		-		9		6	2
VD	7		5	2	-		1		4	
AG	3		4	1	4		2		1	
SG	4	1	2		5	1	-		1	
GE	2		2	1	1		-		6	
LU	3		1		5	1	-		-	
BL	2		3	1	1		1		-	
VS	2		1	1	4		-		-	
BS	1		2		1		-		2	1
NE	1		2	1	-		-		2	
SZ	1		-		2	1	-		-	
JU	1		1	1	-		-		-	
autres*	13		7		16		5		2	
CH	54	4	47	10	42	3	23		34	5

* autres cantons, c'est-à-dire cantons n'ayant pas de femme élue au Conseil national.

** Nous avons centré notre étude sur les 4 grands partis qui représentent à eux seuls 83 % des élus ; les « autres partis », ce sont : le parti libéral, le parti évangélique, l'Action nationale, les écologistes, le parti du travail, le parti socialiste autonome — aucune femme élue dans ces 6 partis — restent le POCH, qui compte 2 élues, et l'Alliance des indépendants, qui a aussi 2 élues ; et enfin, à Berne : la dissidente radicale Leni Robert.

Au passif

1. Si l'on tient compte de l'entrée de Josi Meier en cours de législature au **Conseil des Etats**, on peut dire que les femmes étaient au nombre de 4 en fin de législature (mais pour peu de temps) et on peut déplorer ce recul de 4 à 3 sièges pour les femmes. (Tout est une question de point de vue, et nous préférons en général comparer un début de législature à un autre début de législature).

Nous regrettons le départ d'Emilie Lieberherr, socialiste zurichoise, qui ne s'est pas représentée, et nous regrettons beaucoup aussi, la non élection de Gabrielle Nanchen en Valais.

2. Entre les élections de 1975 et celles de 1979, le pourcentage des femmes au **Conseil national** avait grimpé de 3 points. Il est évidemment dommage que la courbe ascendante ne soit pas aussi marquée qu'en 1979.

3. Nous ne connaissons pas toutes les **candidates** de valeur qui n'ont pas passé le cap de l'élection, et nous supposons qu'il y a des électrices féministes très déçues dans plusieurs cantons, jugeant que certaines candidates valaient autant (ou quelquefois plus) que quelques-uns des hommes élus. (Nous pensons, pour ne citer qu'un exemple, à Lily Nabholz, de Zurich, qui aurait bien mérité de passer, mais qui n'est que 2e des viennent-ensuite). Pour qu'une femme recueille davantage de voix que ses colistiers, il faut qu'elle se soit manifestée dans une lutte qui n'est pas forcément le cheval de bataille de son parti (féminisme, consommateurs, écologie...); celles qui préfèrent jouer la carte de la stricte obéissance à leur parti, ou qui ont peur de se distinguer, ne sont pas élues.

4. Les 5 **radicales** suivantes ne se sont pas représentées aux dernières élections : Alma Bacciarini TI, Cornelia Fueg SO, Gertrude Girard-Montet VD, Martha Ribl ZH et Liselotte Spreng FR ; il n'est dès lors pas étonnant que la proportion des femmes chez les radicaux ait fortement baissé : elle était de 8 sur 51, soit 15,6 % ; elle descend à 4 sur 54, soit 7,4 %.

La proportion des femmes au **PDC** a également diminué, en ce qui concerne le Conseil national, du fait du départ de Josi Meier et de Gertrud Spiess BS (qui ne se représentait pas) : 9,5 % en 1979 et 7,1 % en 1983.

5. Trois cantons, qui avaient des représentantes féminines, n'en ont plus : Fribourg, Soleure et le Tessin.

Bâle-Ville, qui avait deux élues en 1979, n'en a plus qu'une.

14 cantons avaient au moins une élue, il n'y en a plus que 13 aujourd'hui.

Conclusion

Même si la colonne du passif semble presque aussi longue que celle de l'actif, il nous paraît que ce dernier pèse plus lourd sur la balance de notre bilan, et que les raisons de nous réjouir doivent l'emporter. Rappelons-nous que dans tous les pays qui nous entourent, les femmes arrivent rarement aux 10 % dans les parlements nationaux, alors que le suffrage féminin existe dans ces pays depuis belle lurette.

Il nous reste à féliciter très vivement nos conseillères, les anciennes d'avoir fait une si belle élection, les nouvelles d'avoir fait une si belle percée.

S. Chapuis-Bischof

Les élues au Conseil national

ZH Verena Grendelmeier (AI), nouvelle
Elisabeth Kopp (rad), ancienne
Doris Morf (soc), ancienne
Vreni Spoerry (rad), nouvelle
Lilian Uchtenhagen (soc), ancienne
Monika Weber (AI), ancienne

BE Geneviève Aubry (rad), ancienne
Barbara Gurtner (POCH), nouvelle
Leni Robert (rad, diss.), nouvelle

VD Yvette Jaggi (soc), ancienne
Françoise Pitteloud (soc), ancienne

AG Ursula Mauch-Widmer (rad), anc.

SG Susi Eppenberger (rad), ancienne
Eva Segmüller-Weber (PDC), anc.

GE Amelia Christinat (soc), ancienne

LU Judith Stamm (PDC), nouvelle

BL Angeline Fankhauser (soc), nouvelle

VS Françoise Vannay (soc), ancienne

BS Ruth Mascarin (POCH), ancienne

NE Heidi Deneys (soc), ancienne

SZ Elisabeth Blunschy-Steiner
(PDC), anc.

JU Valentine Friedli (soc), nouvelle

Les élues au Conseil des Etats

GE Monique Bauer-Lagier (lib)

SH Esther Bühler (soc)

LU Josi Meier (PDC)

Les élues romandes



Geneviève Aubry, radicale, Berne francophone, journaliste, Groupement féminin de force démocratique



Monique Bauer-Lagier, libérale, Genève, active dans de nombreuses associations écologistes, antinucléaires et pacifistes



Amelia Christinat, socialiste, Genève, tendances : consommatrices, syndicats, femmes



Heidi Deneys, socialiste, Neuchâtel, enseignante, Syndicat suisse des services publics ; commission militaire



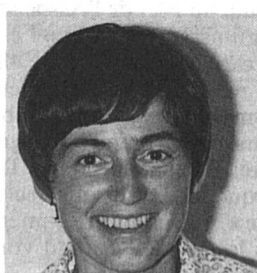
Valentine Friedli, socialiste, Jura, mère de 7 enfants ; v.-prés. du Rassemblement jurassien ; Assoc. féminine pour la défense du Jura



Yvette Jaggi, socialiste, Vaud, économiste, v.-prés. PSS, prés. femmes socialistes suisses, anc. directrice FRC, commissions pétitions et affaires économ., Fondation suisse de l'énergie



Françoise Pitteloud, socialiste, Vaud, éducatrice spécialisée, commission des affaires étrangères



Françoise Vannay, socialiste, Valais, enseignante, commission sécurité publique, environnement et sécurité sociale